

*Au camping, la qualité de nos services et le bien-être de nos clients sont nos principales préoccupations. Disponibilité, politesse et amabilité font partie des règles minimales que nous nous imposons pour offrir un service irréprochable. En contrepartie, nous demandons également à tous nos clients de respecter eux-aussi quelques règles basiques ; loin de toutes directives, il s'agit avant tout d'inciter à une démarche de bonne conduite et de respect d'autrui.*

- Pour la sécurité de tous, notamment des enfants, la vitesse des véhicules à l'intérieur et aux abords du camping est limitée à 10 km/h.
- Les barrières du camping sont ouvertes le matin à partir de 8h00 et fermées le soir dès 22h30. Aucun véhicule ne peut alors rentrer ou sortir, sauf en cas d'urgence.
- Les véhicules supplémentaires doivent être stationnés sur le parking extérieur après enregistrement, pour éviter de nombreux allers et venues qui peuvent nuire à la sécurité au sein du camping.
- Après la fermeture de la barrière, un parking extérieur est à votre disposition à quelques pas de la réception.
- À partir de 23h00, les bruits sont interdits sur l'ensemble du camping, chaque client est prié de respecter le calme et le bien-être de tous.
- Les visites de personnes extérieures à l'intérieur du camping ne sont autorisées que dans la journée. Après 19h00, plus aucun visiteur ni personne extérieure au camping n'est autorisée à pénétrer au sein du camping.
- Tous les visiteurs doivent s'inscrire à la réception avant de rentrer. Les véhicules des visiteurs doivent être stationnés sur le parking.
- Les feux ouverts (bois, charbon) sont rigoureusement interdits par arrêté préfectoral, dans tous les campings du département de l'Ardèche, y-compris les barbecues individuels à charbon de bois.
- Des barbecues collectifs à charbon sont mis à disposition jusqu'à 22h00. Ils sont à libre usage, mais il est demandé de limiter les nuisances.
- Les barbecues à gaz ou les barbecues électriques sont autorisés.
- Il est demandé de veiller à ce que les enfants ne soient pas sans surveillance dans les bâtiments sanitaires et qu'ils n'y jouent pas avec l'eau.
- Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les caleçons ou boxer shorts sont interdits dans les piscines, seuls les maillots « classiques » sont autorisés. Les objets gonflables, les ballons, ou tout autre objet qui pourrait porter atteinte à la sécurité ou à la tranquillité des lieux sont proscrits dans les bassins et sur les plages de la piscine.
- Les chiens sont admis sur les emplacements du camping, mais doivent être inscrits à la réception et impérativement être tenus en laisse, même sur votre emplacement, sous peine d'expulsion de leur propriétaire.
- Les formalités du départ pour les emplacements doivent s'effectuer à la réception la veille du départ et avant 19h00. Le jour de votre départ, nous demandons de libérer votre emplacement à partir de 8h00 et au plus tard à 12h00.
- L'état des lieux final des mobil-homes doit être fait entre 8h00 et 10h00 en votre présence le jour du départ et est obligatoire pour pouvoir restituer la caution. Nous vous proposerons un créneau de rendez-vous selon les disponibilités. Vous pouvez évidemment partir plus tôt qu'à la date de départ prévue si vous le souhaitez mais sachez que les départs et les états des lieux se font toujours pendant les horaires d'ouverture de la réception (les départs nocturnes ne sont pas possibles). Après avoir quitté votre mobil-home, vous pouvez encore profiter de nos équipements toute la journée !
- Les mineurs non accompagnés d'un parent ou tuteur légal ne peuvent être acceptés.
- Pour des raisons juridiques, l'accès à la piscine est strictement réservé aux clients du camping séjournant sur le site. Les visiteurs d'un jour n'ont donc pas accès à la piscine.